



**Lettre aux fidèles et au clergé de l'archidiocèse d'Ottawa
à l'occasion de l'entrée en vigueur de la troisième édition
de la *Présentation générale du Missel romain***

Chers frères et sœurs dans le Christ,

Cette année, le premier dimanche de l'Avent, la nouvelle édition du *Romain Missel* deviendra d'usage pour les célébrations de la messe en anglais dans l'archidiocèse d'Ottawa. Le même jour, la nouvelle édition, en français, de la *Présentation générale du Missel romain* entrera en vigueur.

Après avoir consulté les prêtres sur la meilleure façon d'introduire ces changements dans notre vie liturgique, j'ai pris la décision de procéder par étapes, de sorte que, dans l'archidiocèse d'Ottawa, nous puissions graduellement mettre en place les nouvelles pratiques liturgiques que l'Église universelle nous invite à adopter afin d'enrichir le caractère sacré de notre liturgie dans son souci d'en faire une offrande qui plaise à Dieu.

Je me propose de vous écrire de temps en temps au cours de la nouvelle année liturgique afin de vous proposer des façons de faire pour mettre en œuvre les nouvelles directives – certaines entreront en vigueur durant l'Avent, d'autres pendant le Carême, d'autres encore pendant le temps de pascal et à l'occasion de la Pentecôte.

D'ici là, j'encourage le clergé, les religieux, religieuses et les fidèles à lire attentivement le contenu de la troisième édition de la *Présentation générale du Missel romain*. On peut en trouver copie sur le site internet de la Conférence des évêques catholiques du Canada, sous la rubrique *Office national de liturgie* : <http://onl.cecc.ca/index.php/la-nouvelle-presentation-generale-du-missel-romain> Les membres des comités de liturgie sont invités à étudier ce texte afin de bien comprendre les nouvelles normes et le contexte dans lequel elles sont prescrites.

J'en profite pour attirer votre attention sur les questions suivantes : la *Présentation générale* insiste sur la communion des fidèles rassemblés en célébration eucharistique et nous invite à manifester cette unité en utilisant les mêmes gestes et en adoptant les mêmes attitudes. La *Présentation* nous invite également à ménager des temps de silence durant la messe pour favoriser le recueillement et nous rappelle que la *Profession de foi* doit être chantée ou dite par le prêtre avec le peuple, le dimanche et les jours de solennité. Il y a également un changement d'apporter en ce qui a trait à la présence du lectionnaire dans la procession d'entrée.

La *Présentation générale* parle du témoignage d'unité que doit démontrer le peuple de Dieu rassemblé pour la célébration eucharistique aux paragraphes 95 et 96 :

Dans la célébration de la messe, les fidèles constituent le peuple saint, le peuple acquis par Dieu et le sacerdoce royal, pour rendre grâce à Dieu et pour offrir la victime sans tache : l'offrir non seulement par les mains du prêtre, mais l'offrir avec lui et apprendre à s'offrir eux-mêmes [83]. Ils s'efforceront donc de le manifester par un profond sens religieux et par leur charité envers les frères qui participent à la même célébration.

Ils éviteront donc toute espèce de particularisme ou de division; ils se rappelleront toujours qu'ils ont un unique Père dans le ciel et que, pour cette raison, ils sont tous frères et sœurs les uns des autres.

Ils constitueront un seul corps que ce soit en écoutant la parole de Dieu, ou en prenant part aux prières et au chant, ou bien surtout par l'oblation commune du sacrifice et la participation commune à la table du Seigneur. Cette unité se manifeste avec beauté du fait que les fidèles ont les mêmes gestes et les mêmes attitudes.

Cet idéal d'unité se réalise en partie lorsque les fidèles témoignent de leur communion en adoptant des gestes et des attitudes corporelles communes. Les attitudes communes à observer durant les diverses parties de la messe sont énoncées au paragraphe 43; la plupart nous sont déjà familières, par exemple l'appel à s'agenouiller pour la *Consécration* (dans l'archidiocèse d'Ottawa, cela veut dire depuis la fin du *Sanctus - Saint! Saint! Saint!* jusqu'à la *Proclamation du mystère de la foi* qui suit la *Consécration*)

Ce qui est nouveau, c'est qu'en plus de nous demander de nous agenouiller pour la *Consécration*, la *Présentation générale* demande aux fidèles de se tenir debout 'depuis l'invitation *Orate fratres* (Prions ensemble) jusqu'à la fin de la messe'. Dans la pratique, on devra tenir compte, pour ce qui est de cette directive, des circonstances particulières, puisque le paragraphe 43 stipule également que les fidèles peuvent s'asseoir 'si on le juge bon, pendant qu'on observe un temps de silence sacré après la communion'. Certaines personnes ont suggéré que les fidèles devraient rester debout jusqu'à ce que la dernière personne ait reçu la Communion et qu'ensuite ils puissent s'agenouiller ou s'asseoir pour prier en silence. Lorsqu'on a demandé à la Congrégation pour le culte divin (Vatican) si les fidèles peuvent s'agenouiller ou s'asseoir après être retournés à leurs places après avoir reçu la Communion, celle-ci répondit que le désir de témoigner de l'unité des membres de l'assemblée ne devrait pas primer au point où les personnes ne se sentent pas libres de s'agenouiller ou de s'asseoir pour prier après avoir reçu la Communion.

La note qui nous demande de garder un silence sacré après la communion fait partie d'une demande plus générale de garder silence afin de favoriser la prière intérieure à certains moments de la messe : alors que nous nous recueillons avant l'acte pénitentiel et après que le célébrant nous invite à prier; après une lecture ou l'homélie. La *Présentation générale* nous appelle à célébrer de manière à favoriser la méditation, c'est-à-dire en évitant toute forme de précipitation qui empêche le recueillement (paragraphes 45 et 56).

Le nouveau Missel romain nous dit qu'une longue tradition veut qu'il soit tout à fait approprié de réciter le *Symbole des Apôtres* durant le Carême et à Pâques. Voilà pourquoi, je demande que l'on adopte le *Symbole de Nicée* les autres dimanches et jours saints comme manière de faire notre profession de foi.

Le thème pastoral que nous avons choisi pour cette année - « La Parole de Dieu était féconde et se multipliait » (Actes 12, 24) cherche à nous faire réaliser la puissance qu'a la parole de Dieu dans nos vies. J'en parlerai davantage dans ma prochaine réflexion sur la liturgie en janvier prochain. La liturgie donne priorité à l'Évangile – voilà pourquoi il n'est plus question d'apporter le lectionnaire, mais plutôt l'Évangélaire lors de la procession d'entrée. Ainsi, le lectionnaire ne doit plus être apporté en procession, mais devra être déjà placé sur l'ambon. S'il y a un Évangélaire de disponible (le secteur anglais de l'Église canadienne espère qu'il y en aura un de disponible d'ici deux ans) nous pouvons le porter en procession et le placer sur l'autel jusqu'à ce qu'il soit placé ensuite sur l'ambon.

Chers frères et sœurs, il est très difficile d'apporter des changements dans la liturgie puisque cela met fin à des pratiques auxquelles nous sommes habituées et qui sont devenues comme une deuxième nature pour nous. Voilà pourquoi, je vous demande d'exercer beaucoup de patience durant cette période de transition; je fais appel à votre ouverture alors que nous accueillons ces nouvelles manières de faire que le Seigneur nous appelle à mettre en place pour notre plus grand bien spirituel.

Lorsqu'il a introduit la troisième édition du Missel romain, le bienheureux pape Jean- Paul II a dit souhaiter que ce nouveau livre de prières liturgiques ouvre notre cœur à de nouvelles prières et de nouvelles célébrations liturgiques qui nous permettent de vénérer des saints qui ont été récemment canonisés. Il voyait ces changements comme une réponse au désir de renouvellement continu de la sainte liturgie exprimé par le Concile Vatican II.

Prions l'Esprit Saint de nous aider à atteindre toujours davantage notre pleine dignité de saint peuple de Dieu alors que nous adoptons ces nouvelles prières et ces nouvelles pratiques liturgiques.

Au nom de Jésus, je vous salue

L'archevêque d'Ottawa



Terrence Prendergast, s.j.

En la solennité du Christ-Roi

Le 20 novembre 2011